



COMMUNIQUÉ AUX RÉSIDENTS ET AUX FAMILLES

MESURES DE DÉCONFINEMENT EN CHSLD

Madame, Monsieur,

Au cours des dernières semaines, les autorités sanitaires et gouvernementales ont mis en place différentes mesures de déconfinement graduel dans la communauté. Les experts de la santé publique ont aussi porté leur réflexion sur la situation des CHSLD et certaines mesures de déconfinement peuvent maintenant être déployées; nous en avons reçu l'annonce hier le 18 juin et nous nous sommes immédiatement mis en action.

Les résidents auront enfin la possibilité de prendre leur repas en petit groupe à la salle à manger de leur unité de vie. Ces nouvelles mesures laissent aussi davantage de possibilités pour les activités de loisirs qui pourront réunir de petits groupes de résidents tant à l'intérieur qu'à l'extérieur sur nos terrasses. Vous serez également heureux d'apprendre que nous préparons l'ouverture de nos salons de coiffure pour le 26 juin prochain, date déterminée par les autorités gouvernementales.

Ce plan de déconfinement comporte aussi une plus grande ouverture aux visites, sans être un retour à la normale évidemment. Nous sommes toujours en pandémie et les experts anticipent une deuxième vague, sans pouvoir prédire à quel moment elle frappera. Nos établissements ont connu des éclosions, nous venons à peine d'en sortir et personne ne souhaite revivre cela. C'est pourquoi nous appliquons les nouvelles mesures annoncées de façon responsable, avec prudence et tout en maintenant l'ensemble des moyens dont nous disposons pour prévenir la propagation du virus.

Si vous souhaitez visiter votre proche, vous devez contacter au préalable monsieur Jean-François Gauthier, conseiller en milieu de vie au CHSLD St-Georges, en téléphonant au 514-849-1357 poste 2500. Pour le Centre Le Royer vous devez communiquer avec madame Judith Dorismond, travailleuse sociale, au 514-493-9397 poste 3100. De petits groupes seront alors formés car tout visiteur, avant de pouvoir se rendre à la chambre de son proche, doit recevoir une formation préalable dont la majeure partie porte sur l'application des mesures de prévention des infections tel le port des équipements de protection individuelle ainsi que la surveillance des symptômes liés à la COVID-19. Plusieurs consignes visant à prévenir la propagation du virus sont également à respecter telles :

- un seul visiteur à la fois;
- ne pas apporter de vêtement ou d'objets;
- respecter en tout temps la distance de deux mètres avec les autres résidents, le personnel et les autres visiteurs;
- ne pas circuler dans l'établissement sauf pour aller à la chambre de son proche et en revenir;
- ne pas se rendre dans les aires communes;
- aucun enfant nécessitant de la supervision;
- utiliser uniquement les salles de toilette réservées aux visiteurs.

Dépendamment du nombre de demandes de visites, nous devons aussi déterminer des horaires afin d'éviter les attroupements et de s'assurer la présence d'un intervenant dont le rôle principal est de surveiller l'application rigoureuse des mesures de prévention des infections ainsi que d'accompagner les visiteurs. Il est important de préciser qu'advenant le cas où nous n'aurions pas suffisamment d'équipements de protection individuelle, nous devons espacer les visites. Depuis le début de la pandémie, nous ne sommes plus libres de voir à nos propres approvisionnements pour ces fournitures, nous dépendons des CIUSSS qui eux dépendent du ministère.

Nous faisons appel à votre compréhension et à votre collaboration car nous sommes toujours à haut risque avec ce coronavirus. Les résidents sont des personnes vulnérables, les plus susceptibles de contracter la maladie. Il a été démontré que ce virus est excessivement contagieux, il est encore peu connu des experts et personne ne peut prédire son évolution. De plus, aucun pays au monde n'a encore réussi à le maîtriser, on le qualifie d'ennemie sournois, avec raison.

Il faut aussi comprendre que plus nous ouvrons nos milieux de vie à un plus grand nombre de personnes, plus nous ajoutons au risque de propagation du virus. C'est pourquoi nous maintenons tous nos moyens de prévention. Dans le contexte actuel, il serait même insensé de ne pas le faire.

Je mise donc à nouveau sur votre confiance et votre coopération afin que nous réalisons ensemble, avec succès, ces mesures de déconfinement qui visent à améliorer les conditions de vie des résidents tout en protégeant leur santé et leur bien-être.



Diane Gauthier

*Diane Gauthier
Directrice générale par intérim*

Le 19 juin 2020